

COMMUNE DE HINDISHEIM

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 18 MAI 2010

Convocation du 11 Mai 2010

ACCUEIL

**PRESENTS : Mmes B. ANTZ – I. HEITZ - M.N. LAUER - I VALLEE –
MM. J.M. GALEA – J. EBER -A. HELLMANN – F. JEHL – M. MUTSCHLER -
N. NIEDERGANG – A. PERRAUT - Ch. REIBEL – G. ZAEGEL**

**ABSENTS EXCUSES : Mme Ch. SCHNEIDER
M S. HIRSTEL (procuration donnée à M. J. EBER)**

Secrétaire de séance : Mme Brigitte ANTZ assistée de Mme Nicole HUCK

Point à ajouter à l'ordre du jour :

Point n°11 : Acquisition de matériel informatique

Accord à l'unanimité pour l'ajout de ce point.

1. LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 21 AVRIL 2010:

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

2. COMMUNICATIONS DIVERSES:

a/ Compte rendu de la séance du 22 mars 2010 du Conseil de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein : Par M. J.M. GALEA sachant qu'une copie intégrale du compte rendu à été transmise aux conseillers.

Les principales décisions ont été :

- * Fixation des taux d'imposition des taxes et contributions directes locales pour l'année 2010 :
Taxe d'habitation : 1,99 % - Taxe foncière bâti 1,83 % - Taxe foncière non bâti : 7,53 %
Cotisation foncière des entreprises (part additionnelle) : 1 ,96 %
Cotisation foncière des entreprises (ZAE) : 10,52 %
- * Renouvellement du contrat de location des locaux de la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN avec la ville d'ERSTEIN

- * Octroi d'une subvention de 915 € à l'association Foyer Club St Denis de Limersheim dans le cadre de l'organisation de l'édition 2010 de la Fête villageoise.
- * Cession de l'ancien Centre de Secours d'ERSTEIN à M. VARAMBON en vue de la réalisation du projet d'implantation de commerces
- * Approbation du Plan de Développement du Grand Ried 2010-2015
- * Adoption de principe de prise en charge financière du matériel nécessaire à la réalisation du balisage des sentiers pédestres réalisés par le Club Vosgien sur le territoire intercommunal

b/ Travaux sur les berges de l'andlau au droit de l'étang du Rischlach : Le maire donne lecture de la lettre du 26 avril 2010 du Président de l'association AAPPMA de Hindisheim-Limersheim qui signale avoir effectué des travaux sur la berge de l'Andlau au droit de ses installations de l'étang du Rischlach. Cette opération a été effectuée en accord avec le Syndicat EHN ANDLAU SCHEER chargé de l'entretien des dites berges.

c/ Affaire d'urbanisme :

Déclaration de travaux préalable accordée

M. et Mme CASANOVA Olivier
29, rue des Fleurs

Réalisation d'une porte fenêtre – réalisation d'une plate forme et d'un escalier.

3. DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASLC POUR L'ORGANISATION DU FEU D'ARTIFICE DE LA FETE NATIONALE :

Vu la lettre du 10/05/2010 de l'ASLC qui projette de renouveler le tir du feu d'artifice à HINDISHEIM à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet 2010.

Vu le Budget Primitif article n° 6574

Mme I. HEITZ, M. J. EBER ayant quitté la salle

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- D'octroyer une subvention de 1 650 € pour le tir du feu d'artifice de la fête nationales du 14 juillet 2010 qui sera versée sur présentation d'une facture d'achat de fournitures et de matériel consécutifs à cette animation spécifique.
- D'autoriser le Maire à verser, le moment venu, cette subvention en exécution à la présente décision.

4. SUBVENTION A L'AMICALE CANTONALE DES MAIRES :

Le maire expose que l'Amicale des Maires qu'il préside depuis le début de l'actuelle mandature a pour mission de favoriser la convivialité et l'animation des collectivités dans le cadre du canton d'Erstein. A cet effet, différentes rencontres sont organisées soit sur des dossiers et des sujets qui concernent la gestion des communes faisant parfois appel à des intervenants, soit dans le cadre de rencontres purement conviviales. L'amicale organise notamment depuis quelques années le déplacement des maires ou adjoints du canton au congrès national de l'AMF et prend en charge partiellement le financement de ce déplacement.

Les ressources financières de l'Amicale sont constituées par les cotisations des membres à savoir les maires du canton et des subventions que peuvent lui accorder les collectivités territoriales. Lors de la dernière assemblée générale statuant sur les comptes 2008-2009, il a été décidé de faire appel à la générosité des Communes.

Le maire ayant quitté la salle et sous la présidence momentanée de M. Michel MUTSCHLER

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide avec 12 voix pour et une abstention

- D'octroyer à l'Amicale des Maires du canton d'Erstein une subvention de 200 Euros.
- D'autoriser le maire à verser ce montant

5. CONSTRUCTION D'UN ATELIER GARAGE POUR LES SERVICES TECHNIQUES COIMMUNAUX ET D'UN DEPOT INCENDIE POUR LA SECTION TERRITORIALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA COMMUNE : Attribution des lots

Le maire informe que suite à la séance d'ouverture des plis du 19/04/2010 et après analyse des offres, la commission d'appel d'offres a attribué le 11/05/2010 les différents lots concernant la construction d'un atelier-garage pour les services techniques communaux et d'un dépôt incendie pour la section territoriale des sapeurs pompiers de la commune pour un montant total de 351 787,14 €HT, soit 420 737,41 €TTC se répartissant ainsi :

<u>Lots</u>	<u>Entreprises</u>	<u>Montant du marché HT</u>
Lot 1 Gros Œuvre	Entreprise FEHR	46 716,25 €
Lot 2 Dallage	HSOLS	9 079,40 €
Lot 3 Charpente métallique	BCM	44 540,00 €
Lot 4 Couverture bardage	SOPREMA	50 848,30 €
Lot 5 Menuiserie extérieure alu	ATALU	14 600,00 €
Lot 6 Menuiserie extérieure pvc	Variante non retenue	
Lot 7 Serrurerie	BIECHEL	2 295,76 €
Lot 8 Porte sectionnelle	HÖRMANN	8 180,00 e
Lot 9 Electricité chauffage électrique vmc	EUROTECHNIC	46 942,26 €
Lot 10 Sanitaire	TR2A	17 337,94 €
Lot 11 Assainissement	BARI	20 622,00 €
Lot 12 Placoplâtre cloisons	OESTERMANN	11 225,60 €
Lot 13 Plafonds suspendus	MEYER Isolation	3 266,55 €
Lot 14 Carrelage	SCE Carrelage	8 117,08 €
Lot 15 Menuiserie intérieure	BERTSCH	5 110,00 €
Lot 16 Revêtements muraux- Peinture	HERGA	4 871,60 €
Lot 17 VRD	MTHA	40 861,10 €
Lot 18 Clôture portail	SNEE	15 164,00 €
Lot 19 Conduit fumée métallique	RPH	2 010,00 €

Les conseillers prennent acte de cette information.

6. VENTE DE BOIS D'OEUVRE DE GRE A GRE :

M J. EBER, Adjoint au maire et président de la commission Agricole, Forestière et Environnement expose qu'un lot de bois d'œuvre comprenant 13,80 m³ en chêne n'a pas trouvé de preneur lors des deux séances d'adjudication organisées dans la région par l'ONF soit les 11/03/2010 et 15/04/2010. Ce lot a finalement été retiré sur son prix de retrait soit 2 040 €

Finalement, par l'intermédiaire de l'ONF une offre nous est parvenue et ce lot a été vendu au prix de 1 580 € à la Menuiserie LAVIGNE de STEIGE.

Il s'agit du dispositif de vente de gré à gré et le Maire a donné son accord en s'appuyant sur la délégation qui lui a été octroyée selon l'article L 2212-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et la délibération du 15/03/2008.

Le conseil municipal

A l'unanimité

Prend acte de cette transaction et approuve la décision.

7. TRAVAUX DE PURGE DE LA FACADE DE L'EGLISE STS PIERRE ET PAUL :

M J EBER expose qu'une inspection visuelle des façades de l'église a montré la nécessité d'opérer à quelques opérations de purge de pierres qui menacent de tomber sur la zone d'accès à l'Eglise. Après analyse de leur ampleur les travaux pourraient être effectués par le personnel communal ; toutefois la pose d'un échafaudage sera nécessaire pour garantir la sécurité de l'opération. La durée de cette opération de purge est d'environ 3 jours.

Pour cela nous disposons des devis de location d'échafaudage suivants :

- KILOUTOU pour un coût de 249 €HT, soit 297,80 €TTC
- LOCAREST pour un coût de 380 €HT, soit 454,48 €TTC

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- D'effectuer les travaux de purge nécessaires sur la façade Est de l'église Sts Pierre et Paul avec la participation des ouvriers communaux.
- De louer un échafaudage auprès de KILOUTOU pour un coût de 249 €HT soit 297,80 €TTC

8. PROJET DE SECURISATION DE LA RD 207 : ACQUISITION DE MOBILIER URBAIN

En l'absence de M Serge HIRSTEL, adjoint au Maire chargé du dossier concernant la sécurisation de la RD 207 en traverse du village, M Jacky EBER expose qu'une solution a été analysée pour compléter le dispositif de ralentissement de l'entrée Est et inciter les automobilistes à ralentir rue de Gare. Il présente le dispositif qui consiste à mettre en place des rétrécissements de chaussée par la pose de bacs à fleurs et un marquage routier adéquat. La mise au point du dispositif a été effectuée en collaboration avec le Centre Technique d'Erstein du Conseil Général pour les routes et l'aide de la Direction Départementale des Territoires - Unité Territoriale Sud à BARR.

Dans ce cadre il est nécessaire d'acquérir :

- 4 bacs à fleurs
- 8 panneaux de signalisation.

Ce qui représente un coût global de 2 300 €TTC

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

Décide avec 13 voix pour et 1 abstention

- De donner son accord sur le dispositif tel que présenté ci-dessus pour inciter l'automobiliste à ralentir rue de la gare sur la zone située entre l'entrée est et le carrefour avec la rue du Fossé.
- D'acquérir les bacs à fleurs et panneaux nécessaires à l'implantation du dispositif pour un coût de 2 300 € TTC

9. ABATTAGE D'UN ARBRE LE LONG DE LA RD 207 POUR DES RAISONS DE SECURITE :

M J EBER, adjoint au Maire et président de la commission Agricole, Forestière et Environnement expose qu'un arbre relativement imposant est penché , à moitié déraciné, près de l'étang « Obersandloch ». Il surplombe en partie la RD 207 et le Maire souhaite qu'il soit abattu pour garantir totalement la sécurité sur la RD 207. En effet si celui-ci devait tomber, il fera des dégâts matériels important sur la RD 207 et selon les circonstances l'incident pourrait s'accompagner de désordres corporels.

Le maire ne souhaitant pas courir de risque demande donc l'abattage de l'arbre qui se situe en zone communale.

Diverses solutions ont été étudiées, soit par intermédiaire d'une entreprise extérieure, soit par l'intervention des bûcherons sous le pilotage du SIVU des communes forestières du Centre Alsace. La solution passant par une entreprise représente un coût de 1 260 €HT faisant intervenir l'utilisation d'un camion nacelle

La solution consistant à donner cette mission au SIVU des communes forestières du Centre Alsace nous serait refacturée au temps passé par les bûcherons pour un montant estimatif de l'ordre de 500 € Dans les deux cas l'évacuation des grumes et du houppier feront l'objet d'une vente pour réduire le prix de revient de l'opération.

Le conseil municipal, après avoir délibéré
Décide à l'unanimité

- De procéder à l'abattage de l'arbre se situant en terrain communal le long de la RD 207, près de l'étang « Obersandloch » et présentant des menaces de tomber sur la RD 207.
- De laisser le soin au maire de choisir la solution la plus adéquate et économiquement la plus avantageuse pour l'opération d'abattage de l'arbre et d'évacuation des grumes
- D'autoriser le maire à présenter à la vente de gré à gré de la grume et du houppier

10. CENTRE DE LOISIRS : PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE LOCATION DE LA SALLE ST ETIENNE :

Mme Brigitte ANTZ adjoint au Maire rappelle que le CCAS a décidé de reconduire un centre de loisirs sans hébergement durant 4 semaines se déroulant du 05 au 30 juillet 2010 organisé en liaison avec l'Association Générale des Familles

Vu l'adaptation des locaux à la population des enfants attendus et des normes de sécurité et de confort souhaités, la salle St Etienne sera mise à disposition par la commune pour l'organisation de ce centre de loisirs.

Le coût de location de ces locaux s'élève à 700 €par semaine, net de charges.

Le conseil municipal, après avoir délibéré
Décide à l'unanimité

- De mettre à disposition de l'organisation du centre de loisirs sans hébergement par le CCAS durant 4 semaines du 05 au 30 juillet 2010, les installations de la salle St Etienne qui feront l'objet d'une convention de location auprès du Cercle St Etienne pour un coût net de 700 €par semaine.
- D'autoriser le maire à signer la convention à intervenir
- D'inscrire cette dépense au budget 2010

11. ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE :

Le Maire expose la nécessité d'acquérir deux postes informatiques pour les services du secrétariat concernant ;

- le remplacement de l'unité centrale d'un poste existant devenu obsolète
- l'acquisition d'un nouveau poste pour les besoins de la personne recrutée au secrétariat dans le cadre du CAE

Des devis ont été demandés auprès de fournisseurs à savoir :

- la société DRAKEN à Sélestat pour un coût de 1 403€HT soit 1 677,99 €TTC
- la société ABC à Mundolsheim pour un coût de 1 539 HT soit 1 840,64 €TTC
- la société SERV INFO à Eckbolsheim pour un coût de 1 593 €HT soit 1905,23 TTC

Le conseil municipal, après avoir délibéré
Décide à l'unanimité

- D'acquérir deux postes informatiques (une unité centrale et un poste complet) auprès de la société DRAKEN à Sélestat pour le coût de 1403 €HT soit 1677,99 €TTC.

12. DIVERS :

a/ Mise en place d'une réflexion dont la mission est confiée à la commission Culture, Loisirs consistant à proposer au conseil municipal un dispositif rénové de soutien financier aux associations.

b/ Affaires d'urbanisme :

Demande de permis de construire

- M. JOSEPH Jean-Philippe
116, rue de Lyon à FEGERSHEIM
Construction d'une maison d'habitation
Lotissement « Les Terrasses de la Kaltau » Lot n°7 »
Avis favorable sous réserve du respect du règlement du POS

Déclarations de travaux préalables

- M. NIEDERGANIC Nicolas
6, Impasse de l'Etang
Modification d'une fenêtre de toit et pose d'une fenêtre de toit
Avis favorable sous réserve du respect du règlement du POS
- Mme CAURIER Sylvie et Mme CHAKFE Nabil
195, rue du Moulin
Modification de la clôture sur rue
Avis réservé du fait du respect du règlement du POS

Demandes de certificat d'urbanisme

- Maître KREBS Notaire à STRASBOURG
Pour une parcelle Auf's Kuhnengaertel – Section 7 parcelle 230/26
- Maître TRENS Notaire à ERSTEIN
Pour la propriété 244, rue de l'Eglise

b/ Planning:

- 19 mai 2010 : réunion projet de territoire - SCOTERS
- 20 mai 2010 : Commission locale de l'eau
- 20 mai 2010 : Réunion d'information ESPASS (Benfeld)
- 20 mai 2010 : AG de l'office de Tourisme
- 21 mai 2010 : Signature TPJ
- 26 mai 2010 : commission BUS
- 28 /29 mai 2010 : Collecte de déchets dangereux
- 31 mai 2010 : Réunion révision contrat de territoire
- 02 juin 2010 : Réunion information Association des Maires BR
- 03 juin 2010 : Commission locale de l'eau
- 03 juin 2010 : Conseil administration association maires BR
- 05 juin 2010 : Pose première pierre atelier communal et CPI
- 07 juin 2010 : Conférence des 3 CDC
- 08 juin 2010 : Cérémonie militaire
- 09 juin 2010 : Enquête « plan aînés »

- 09 juin 2010 : Réunion information collecte incitative
- 09 juin 2010 : Commission Culture Loisirs
- 09 juin 2010 : Commission des finances CDCPE
- 14 juin 2010 : Cérémonie militaire à Erstein
- 14 juin 2010 : Conseil Ecole Maternelle
- 15 juin 2010 : Conseil Ecole Elémentaire
- 16 juin 2010 : Commission finances
- 17 juin 2010 : Réunion de concertation sur incidences transversales de l'aménagement de RD 1083
- 18 juin 2010 : Cérémonie de remise de diplômes aux anciens combattants
- 23 juin 2010 : Conseil municipal
- 24 juin 2010 : Cérémonie officielle de dissolution du 1^{er} Régiment du Génie
- 24 juin 2010 : Comité Syndical SCOTERS
- 28 juin 2010 : Commission locale eau
- 28 juin 2010 : AG du CAT ESSOR
- 28 juin 2010 : Conseil CDCPE (NORDHOUSE)
- 29 juin 2010 : AG ADEUS
- 06 juillet 2010 : Comité de pilotage « plan aînés »
- 13 juillet 2010 : Feu d'artifice de la fête nationale
- 1^{er} septembre 2010 : Commission des finances
- 8 septembre 2010 : Conseil municipal
- 11 septembre 2010 : Fête Vis à Vis

La séance est levée à 22 h 30